

**PENSER AUTREMENT LES FRANCOPHONIES :
ARTICULER HISTOIRES ET EXPÉRIENCES
DANS LA COMPRÉHENSION DES LANGUES**

Valentin Feussi

EA 4428 DYNADIV

Université François-Rabelais de Tours

Réfléchir à une / des situation(s) de francophonie(s), c'est s'engager, qu'on le veuille ou non, dans des interprétations des notions de « langue » et de « diversité », vu la place centrale que ces concepts occupent dans les discours de chercheurs, institutions et personnes concernées par ces situations (voir quelques exemples de conceptualisation de ces deux notions chez Guillou et Trang Phan, 2015 ; Calvet, 2000 ; Batiana et Prignitz, 1998 ; Bal, 1984 notamment). La majorité des travaux ne fournissent pas de repères qui situent le lecteur sur les arrière-plans épistémologiques et interprétatifs proposés. Or il me semble qu'un travail d'explicitation des enjeux historiques et relationnels dans la mise en œuvre de projets envisagés dans les contextes / situations considérées comme francophones, permettrait de s'engager dans une voie qui leverait les ambiguïtés (Léger, 1987), les paradoxes (Provenzano, 2011) et le flou caractéristique des discours de construction de la francophonie et des francophones, du moins sur le plan institutionnel. De façon plus globale, cela reviendrait à travailler aux changements et aux transformations expérimentées dans différentes situations de francophonies depuis la chute du mur de Berlin, dont les configurations actuelles des situations francophones en Afrique sont une des conséquences indirectes.

L'objectif de cette contribution est de présenter sous forme d'esquisse une francophonie différente des approches institutionnelles habituelles, et d'explicitier ce que Robillard et moi (dans ce même volume) appelons « francophonie de la réception ». Il s'agit d'une piste à explorer éventuellement, puisqu'elle porte sur une interprétation réfléchie et assumée de situations de francophonies mises en tensions par l'élaboration d'expériences de (non-)francophones. Pour y arriver, je partirais d'une présentation comparée des deux grandes tendances épistémologiques qui émergent des contributions de ce volume : les approches analytiques (habituelles et dominantes) des francophonies, puis une perspective phénoménologique et herméneutique (désormais PH) fondée sur l'histoire et la diversité.

1. Des incohérences significatives dans les approches analytiques des francophonies

Pour expliciter ce que j'entends ici par « analytique », je prendrai appui sur l'ouvrage synthétique de Babich (2012) au titre évocateur : *La fin de la pensée ? Philosophie analytique contre philosophie continentale*. Philosophe américaine qui s'inspire de la pensée allemande (avec une place particulière accordée à Nietzsche), Babich indique en le regrettant qu'en philosophie et en sciences humaines actuellement, les modalités de pensée dominantes soient fondées sur des approches

analytiques. Dans l'ensemble, ces travaux comportent un arrière-plan pragmatiste (en référence à Wittgenstein notamment) qui suppose que le but de la philosophie c'est la clarification logique des pensées. Si on admet ce point de vue, il devient cohérent de considérer que le positivisme logique et les perspectives empiriques¹ en sont les principaux piliers. Le sens reposerait alors sur un ensemble de procédures dont le but est de purifier et d'objectiver la pensée pour tous. Les notions de règles deviennent tellement importantes dans ces approches qu'elles débouchent, pour aller vite, sur une conception du monde fondée sur un imaginaire de la rationalité technique (Ellul, 1954), option qui consacre la disparition de toute considération métaphysique. Sur un plan épistémologique, les physiques apparaissent alors comme la discipline-étalon des sciences. Comme je le précise ailleurs (Feussi, 2014 : 120), cela débouche sur une automatisation de la pensée : les opérations intellectuelles prennent un sens strictement objectif et matériel et l'interprétation s'effectue à la façon d'une opération mathématique. L'objectif prioritaire reste d'assurer la neutralité, le contrôle des sens ainsi produits et le contrôle des systèmes de pensée, ce qui constitue un outil de domination. On a souvent l'impression, quand on observe les orientations institutionnelles de la francophonie, que ce sont de telles approches qui sont valorisées, vu que les sens découlent le plus souvent de protocoles et d'approches méthodologisées. Or ces dispositifs présentent plusieurs lacunes dans la problématisation de « la francophonie ». Je me contente d'en citer trois pour les besoins de mon propos : la recherche de la neutralité et de l'objectivité, le choix de fonder le sens sur le corpus ; avec comme conséquence et c'est le troisième point, l'évacuation de l'histoire dans la conception de « francophonie ».

1.1 Rechercher la neutralité et l'objectivité

La plupart des travaux portant sur les langues en francophonie sont élaborés sur la base de ces principes pragmatistes vu que la neutralité et l'objectivité sont régulièrement recherchées. Le plus souvent, le but recherché dès qu'on commence à réfléchir aux situations du français, c'est la reproduction du modèle unique inspiré du français standard. C'est ainsi que peut s'interpréter le projet d'élaboration d'un « Dictionnaire universel francophone » de Racelle-Latin qui amplifie l'idée d'un vaste dictionnaire (francophone) énoncée par L'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Pour y arriver, « une étude systématique des particularités lexicales en Afrique noire » (Bal, 1984 : 4) devient incontournable, ce qui va, avec le temps, donner naissance au projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*) dont s'inspireront le plus souvent les travaux sur les langues (dont le français) dans les situations de francophonies africaines. Sans explicitation particulière sinon celle fournie par Chaudenson (2012) comme on peut le lire chez Feussi et Robillard (ici-même), les approches contrastives - différentielles sont ainsi privilégiées avec un champ linguistique particulier, celui portant sur les analyses lexicographiques. Mais pourquoi ces choix ?

¹ Taylor (1997 : 141-142) argumente que le rationalisme et l'empirisme sont des modes de connaissance très proches, vu qu'ils répondent à l'exigence de certitude : comprendre clairement à travers une formulation logique et rationnelle, dépasser la subjectivité en reconstruisant la connaissance grâce à des informations présentées comme des preuves.

Dans *Le français des dictionnaires*, Bavoux (2008 : 18) invite chacun des différents contributeurs « à expliciter son point de vue sur la langue et la lexicographie ». Parmi les arguments avancés par les contributeurs ayant répondu à cette invitation, deux extraits particuliers m'ont interpellé (dans deux des contributions dans une partie de l'ouvrage appelée « Les variétés d'Afrique et de Madagascar ») :

« La conscience que j'étais moi aussi un locuteur « périphérique » incapable de produire « naturellement » un [o] fermé dans rose ou chaude ou d'appeler spontanément serpillère ou évier ce que ma grand-mère m'avait appris à dénommer chiffon du par terre ou potager me rendait à la fois plus attentif et plus réceptif aux particularités du français en Afrique. Ma recherche sur les variétés régionales africaines (et conséquemment leur valorisation) m'apparaît après coup comme une tentative plus ou moins consciente de réhabiliter des régiolectes dépréciés et de prendre une revanche sur les frustrations engendrées par un « accent » et un lexique toujours minorés et parfois raillés... Né à Alger, je parlais dans mon enfance le français algérien fortement influencé par les langues en contact (arabe, espagnol, italien, etc.). Très tôt, je pris conscience de la spécificité de ce français « pied-noir », parlé par mes camarades de classe et de son originalité par rapport au français de France que parlait mon père venu tardivement en Algérie (d'où le sobriquet de « patos » que lui donnait ma grand-mère). La rédaction de ma thèse de doctorat d'État sur la négation en ancien français m'imposa certes de travailler solitairement (puisque l'institution universitaire ne prévoyait qu'exceptionnellement de valider des thèses sur travaux et se montrait très réticente à prendre en compte des travaux de groupe pour une évaluation individuelle), mais parallèlement j'essayais de m'agrèger à des recherches menées à plusieurs : la lexicographie différentielle constituait l'une des disciplines qui se prêtait le mieux à ce travail collectif. » (Queffélec, 2008 : 178-179)

« Ma rencontre avec Ambroise Queffélec autour d'un projet de mise à jour du Français du Congo (RPC) m'avait permis d'envisager de façon approfondie les questions lexicographiques. Je prenais alors en compte les « curiosités » linguistiques exprimées par mes compatriotes dans un pays marqué par les stigmates des guerres civiles » (Massoumou, 2008 : 219)

Pour Queffélec, la lexicographie, sous l'angle différentiel, fait écho à des expériences de son enfance, raison pour laquelle il trouve un intérêt à convoquer et à investir cette démarche dans ses recherches. Cette période a en effet été marquée par des rapports à la pluralité des langues et à la minorisation, vécus à travers des relations à la famille (grand-mère, père) et aux « camarades de classe » notamment. À cela il faudrait ajouter le conditionnement institutionnel traduit ici par le type de sujet autorisé dans un cadre doctoral (une thèse sur « la négation en français »). Bien que discutable, la préférence que Queffélec accorde à l'objectivation des langues paraît donc historiquement située, ce qui laisse entrevoir une expérience réflexive à l'œuvre qui, si elle avait été explicitée, aurait probablement donné plus de légitimité aux arguments énoncés. Dans son argumentation, Massoumou présente (et cela de façon implicite) la « rencontre avec Ambroise Queffélec » comme seule information pour situer et légitimer des orientations méthodologiques qui lui permettent une prise de distance avec des usages qui lui sont pourtant habituels : il les qualifie de « « curiosités » linguistiques ». Comment comprendre alors que Massoumou reproduise ce schéma sans le questionner ? Pourquoi ne cherche-t-il ni à comprendre la

démarche qui lui est proposée ni à réfléchir aux enjeux qu'elle pourrait induire ?² Peut-on considérer cela comme une conséquence éventuelle de la colonisation des savoirs caractéristiques de la *French touch* ? Ou bien faut-il étendre la question vers des considérations postcoloniales (les discours de certains universitaires des pays anciennement colonisés traduiraient alors une minoration idéologique) ? Cette absence d'explicitation permet de satisfaire à l'exigence de neutralité.

Dans l'ensemble, les travaux qui s'inscrivent dans la perspective IFA reproduisent cette objectivation, et mettent souvent en scène des réflexions dans lesquelles le français de France, de Paris, considéré comme la forme standard, est particulièrement valorisé, et tout cela grâce à la convocation de règles grammaticales et lexicales qui reposent sur le rationnel. Les enjeux historiques et expérientiels sont mis de côté. Cela permet de présenter les descriptions effectuées comme homogènes et objectives³ avec, comme conséquence, la reproduction du mythe de l'universalisme qui garantit la domination du français et donc son imposition dans le monde. Les histoires de / entre personnes qui mettent en œuvre les discours de construction de ces francophonies sont « oubliées », au profit de seuls éléments matériels pouvant servir de preuve, traces. Comme l'indique Taylor (1997), l'empirisme (grâce à l'idéal de vérification) devient la méthode privilégiée d'accès au sens. C'est pourquoi dans les travaux sur le français en Afrique, le sens repose particulièrement sur le corpus et non sur les expériences des chercheurs-interprètes.

1.2 Étudier le français en Afrique : reposer le sens sur le corpus

Cette approche empiriste et rationaliste préside ainsi aux travaux du programme IFA dès la fin des années 1970 (voir IFA, 2004)⁴. Le but affiché est de *rechercher les éléments de variation*, pour pouvoir sélectionner des usages qui seront par la suite présentés comme locaux, endogènes, des « particularités » (pour

² Entre directeurs de thèses et doctorants, des rencontres de ce type sont fréquentes dans nos champs. Le plus souvent, la relation s'établit sur une base asymétrique pendant la recherche doctorale. Mais il convient de rappeler qu'après cette phase formative, la relation devrait évoluer vers une base d'égalité, tous deux étant désormais des pairs. Chacun peut alors développer ses travaux sans nécessairement chercher à faire de la référence à l'autre une stratégie de validation et de légitimation. C'est du moins l'expérience que j'ai pu vivre pendant mon parcours de chercheur.

³ L'histoire des francophonies africaines (notamment le projet IFA) est structurée par ce type de « rencontres » et « influences ». Certains travaux d'équipes de recherche et de collègues d'universités occidentales (françaises en particulier) ont eu un retentissement dans les conceptions de la recherche sur l'appropriation des langues dans les francophonies africaines. Selon Leimdorfer (2007 : 6), S. Lafage par exemple aura « formé une génération de chercheurs et d'enseignants, tant africains qu'europeens, avec qui elle savait nouer des relations d'amitiés chaleureuses ». Les conséquences de ces rapports entre chercheurs, pourtant importantes dans la structuration des travaux de sociolinguistes en Afrique en particulier, n'ont jamais été clairement explicitées. La conceptualisation des contacts de langues de S. Lafage, son intérêt pour les langues en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier, ne peuvent pourtant être dû au hasard.

⁴ Il peut être intéressant de comprendre pourquoi ce modèle s'exporte dans toutes les situations de francophonie dans le monde en gardant le même acronyme (IFA) comme si toutes ces situations étaient africaines.

reprendre ce terme important dans la dénomination du programme), mais à l'aide de dispositifs méthodologiques qui valorisent le français écrit. Le travail début par la constitution d'un *corpus* prélevé

« dans la masse des « écarts » notés empiriquement, tant à l'oral qu'à l'écrit, après élimination de ceux qu'on pouvait imputer à des « systèmes approximatifs de communication », imputer à des imperfections de l'apprentissage, se dégageait progressivement un ensemble de traits doté d'une relative stabilité, d'une fréquence élevée, d'une dispersion assez grande et qui n'étaient pas ressentis comme des fautes ni comme des singularités par des locuteurs possédant une bonne maîtrise du français [...]. Il s'agit bien là de régionalismes » (IFA, 2004 : XIII).

Sur le plan sociolinguistique, plusieurs travaux s'inspirent de cette épistémologie pour analyser les « discours épilinguistiques » de locuteurs (Batiana et Prignitz, 1998), l'« hybridité » des usages (Féral, 1994 ; Ndiassé Thiam, 1994) dans des situations urbaines (Calvet, 1992, 1994 ; Tsofack et Feussi, 2012) notamment, ou bien sur Internet (Ledegen et Simonin, 2010 ; Telep, 2014). Certaines autres descriptions soit valorisent une approche particulière (pragmatique / énonciatif - Ploog, 2001 ; Abolou, 2010 notamment) ou bien privilégient un angle thématique : la (dé)construction socio-identitaire, liée à la mixité familiale (Julliard, 2005), la mobilité de personnes / groupes, des circuits de migration exogènes ou endogènes (Calvet, 2000) avec, parfois, une ouverture sur le cadre plus global de la diasporisation. Sur le plan littéraire, on assiste au développement de réflexions à partir du cadre postcolonial, qui laisse découvrir, mais seulement « à l'aide » du récit, des éléments communs (rites d'écritures, supports matériels, scène énonciative, enracinement culturel et hybridation du contexte social), le refus du binarisme dans la compréhension de la francophonie et du monde (Moura, 1999). La même logique est respectée en didactique des langues depuis Makouta-Mboukou (1973), même quand Maurer (2012 : 168) dit s'intéresser au plurilinguisme en Afrique pour explorer, « les voies du recours aux langues des apprenants comme alternative au tout français ». Je peux continuer d'énumérer des catégories toutes différentes en étant proches les unes les autres. Mais pour l'essentiel, ces travaux partagent le même arrière-plan épistémologique : les signes, éléments affichés hors contexte grâce à des corpus⁵, suffisent pour l'accès au sens.

Les recherches sur le(s) français en Afrique traduisent donc majoritairement des cadres sémiotistes-analytiques. Ces approches établissent ainsi que les sens seraient stables, le monde aussi, raison pour laquelle des démarches méthodologiques, articulées à des corpus, seraient suffisantes pour en rendre compte. Comme j'ai pu le faire dans certains de mes travaux (Feussi, 2008 par exemple), ces réflexions sont adossées à des références américaines avec, comme principales figures tutélaires, Gumperz et Hymes en particulier (théoriciens de la sociolinguistique interactionnelle). Becetti (dans ce volume) fournit des pistes intéressantes qui explicitent cet argument en indiquant les liens avec le pragmatisme, raison pour

⁵ Le terme « corpus » a fait l'objet de plusieurs critiques (voir par exemple Pierozak, 2010) ou Debono (2014) qui laissent comprendre que sa supposée neutralité ou objectivité est une vue de l'esprit : tout corpus est une traduction d'expériences avec des dimensions implicites qu'on se garde très souvent d'explicitier, dès lors qu'on s'inscrit dans une approche qui relève du paradigme analytique.

laquelle je ne m'y étends guère. On peut observer la même démarche dans d'autres champs. Que ce soit en sciences politiques (Guillou et Tran Phan, 2015) ou dans les sciences de la communication (Wolton, 2006), etc., cette logique analytique, qui gomme et les expériences et les histoires personnelles, reste le principe qui régit toutes les conceptualisations de la francophonie.

1.3 Des approches anhistoriques et cyniques des francophonies ?

D'un point de vue éthique, cela conduit à une approche cynique de la francophonie. Je veux ainsi expliciter la posture institutionnelle de la francophonie qui consiste à ignorer les dimensions historiques dans le but de présenter et de faire accepter, implicitement, cet ensemble comme un outil au service d'une idéologie monolingue (qui tend à considérer « le » français comme langue unique) et de la coopération bi/multilatérale française⁶. Dans cette logique, la langue française ne servirait que de prétexte⁷ pour des actions aux enjeux géopolitiques (maintenir certains États – les anciennes colonies en particulier – sous le contrôle de la diplomatie française afin de garantir une coalition contre la puissance anglo-américaine) et économiques⁸ (assurer des ressources énergétiques et minières pour les industries françaises, garantir un espace commercial privilégié⁹). C'est aussi pour cela que les approches statistiques de la francophonie (il faut parfois raisonner en nombre de

⁶ A cela vont s'ajouter les postures paternalistes et universalistes auxquelles conduisent de telles croyances. Tous les francophones sont ainsi mis en discours comme des « frères ». Il s'agit là d'une métaphore qui permet de ne pas reconnaître les dimensions altéritaires liées à ces situations, posture qui vise par ailleurs à suggérer, par imposition, l'universalisme comme seule vision du monde. Cette approche conduit par exemple Pierre-André Wiltzer (alors Ministre délégué à la coopération et à la francophonie de France) à considérer la politique d'élargissement du français vers l'Europe et l'Asie notamment comme une chance pour la francophonie (<http://discours.vie-publique.fr/notices/033003514.html>). Bien que perçue comme le berceau de la francophonie, l'Afrique n'apparaît pas dans cette politique d'ouverture. Est-ce parce qu'elle est considérée comme un espace définitivement acquis ? Cela pourrait relever d'une posture naïve. Les changements observés ces dernières années dans les politiques linguistiques successives du Rwanda, ou bien dans les transformations des images sociolinguistiques de pays comme le Sénégal (où le wolof est devenu une des langues de l'Assemblée nationale) montre la naïveté de cette politique d'élargissement qui laisse imaginer que les situations sociolinguistiques francophonies et ailleurs seraient presque entièrement prédictibles.

⁷ Une lecture du rapport d'Attali (2014) révèle que la francophonie constitue un cadre géopolitique et économique mis en place à partir d'arguments dont un discours rhétorique, qui continue de « vendre » et d'« imposer » le rationalisme français et l'universalisme de la langue française.

⁸ Son *Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022* (p. 4) précise : « Une stratégie offensive sera de mise pour accompagner les dynamiques démographiques encourageantes pour le français et qui démontrent que le nombre de locuteurs est en forte progression, principalement sur le continent africain, et que son apprentissage progresse globalement. L'enjeu est de taille car, si les conditions nécessaires au développement de l'Afrique sont réunies au cours de la prochaine période, avec le maintien du français comme langue d'enseignement et des progrès de l'éducation, ce continent pourrait abriter le plus grand nombre de francophones dans le monde en 2050 ».

⁹ « La francophilie est une porte d'entrée sur l'apprentissage du français et la francophonie est une porte d'entrée sur la francophilie et l'achat de produits français » (Attali, 2014 : 9).

consommateurs¹⁰) deviennent dominantes et que la seule évolution de la francophonie reste ancrée sous une philosophie des chiffres et de l'économie. Arnaud *et al.* (2005) proposent en ce sens le terme « francosphère » comme traduction d'une francophonie qui dépasse le cadre historique de la colonisation¹¹ : on pourrait alors « ne pas se limiter à l'Afrique, élargir le cercle, multiplier les histoires, croiser d'autres solidarités. Respirer. Comparer. S'instruire. Regarder plus loin », explique Wolton (2006 : 53). La mondialisation dans laquelle s'inscrit cette francosphère donne l'illusion d'une non-soumission au discours colonial. Mais peut-on sortir d'une domination en exploitant les ressources proposées par la puissance dominante ? Comme l'induit Bruckner (1983), il s'agit en fait d'une poudre qui n'efface pas les rapports de domination. Par ce choix, on s'engage, sans le dire, dans une autre domination exercée par les puissances économiques prescrites par la philosophie anglo-américaine des chiffres et du matériel.

L'autre argument qui me fait parler d'une approche cynique de la francophonie c'est que les différentes évolutions¹² en reconduisent une conception technique. Les projets d'élargissement de la francophonie ne traduisent pas de changement de perspective. Le français, comme toutes les autres langues ne sont identifiés qu'à partir de critères à prétention d'objectivité. Or ces derniers rappellent la démarche saussurienne qui fait du signe l'élément fondamental de l'interprétation (voir Feussi, 2016 ou Robillard, 2016a et b). Même quand les analyses se présentent sous l'angle de la diversité, cette dernière est paradoxalement envisagée sous l'angle uniquement

¹⁰ Cet argument, qui peut paraître anodin, repose aussi sur un discours circulant sur le poids démographique de l'Afrique (pour réussir sa mission telle que prévue dans sa Programmation 2015-2018, l'Organisation Internationale de la Francophonie compte s'appuyer « sur ce qui pourrait constituer le plus grand bassin de locuteurs francophones d'ici à 2050 en Afrique. » - « Message de Michaëlle Jean Secrétaire générale de la Francophonie ») et sur le taux de natalité des femmes. Tout récemment, le Président de la République française, E. Macron, a défrayé la chronique sur ce sujet. En marge du sommet du G20 (groupe des vingt pays les plus riches – le samedi 8 juillet 2017), il a sa réponse à cette question d'un journaliste ivoirien (« Combien les pays du G20 sont prêts à mettre dans l'enveloppe pour sauver l'Afrique ? ») en ces termes : « Quand des pays ont encore sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien. » (En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/12/apres-les-declarations-de-macron-sur-la-natalite-en-afrique-la-verite-des-chiffres_5159751_3212.html#h61RlrDepSbPi682.99)

¹¹ Il fait néanmoins remarquer que ce dépassement est un leurre. Dans une émission largement reprise dans les médias, Fatou Diome produit une thématique similaire quand elle affirme qu'« Il faut pacifier les mémoires et arrêter de se référer tout le temps à l'esclavage et à la colonisation. » (<https://blogs.mediapart.fr/mithra-nomadeblues/blog/010717/fatou-diome-il-faut-pacifier-les-memoires>). En l'écoutant, je me suis posé une question : est-ce seulement possible de mettre un terme à un phénomène aussi marquant dans la vie de francophones en Afrique, en Europe et ailleurs ? N'est-ce pas là adopter une approche purement objectivante et chronologique de l'histoire en oubliant que tout sens projeté à une situation relève d'un processus historique qui prend son fondement sur la vie globale de l'interprète qui est par ailleurs situé, à chaque fois, dans une relation ? Comment sortir objectivement et définitivement du sens projeté à autrui un moment de soi tout en sachant qu'on se présente toujours comme être total avant toute possibilité de discrétisation ?

¹² Klinkenberg (2016) postule trois temps dans « la fabrique » du francophone et de la francophonie, et situe la mondialisation dans l'étape 2. Elle repose sur un sentiment d'individualisme qui naît du choc pétrolier de 1973 et de la crise du capitalisme qui s'en est suivie.

statistique et matériel avec, en arrière-plan, le schéma de la déclaration de l'Unesco sur la diversité linguistique et culturelle que résume bien Klinkenberg (2015). Défendre la diversité revient dès lors à s'inscrire dans un monde unipolaire, tout en la présentant à la fois comme un bien culturel et un produit rentable. On peut en déduire que tout en développant des constructions discursives qui explicitent les merveilles de la francophonie et de la diversité, ce sont encore des démarches de hiérarchisation des langues, de pays, de personnes et donc d'expériences qui sont implicitement mises en place. Elles restent anhistoriques et peuvent se résumer comme rationnelles et positivistes (Le Moigne, 1995)¹³.

Ces perspectives révèlent en tout cas un mépris de la part des institutions et de certains chercheurs, qui objectivent *a priori* les francophonies, faisant alors comme si toutes les situations décrites ou bien toutes les personnes rencontrées avaient la même histoire et le même projet. Le point de vue institutionnel devient prioritaire et il devient facile, si on accepte d'en avoir une lecture critique, de voir la francophonie comme un véritable « kit idéologico-logistique visant... à la meilleure pénétration des marchés étrangers potentiels » (Provenzano, 2011 : 26). Elles procèdent par effacement d'éléments de l'histoire du français, du vécu de groupes de personnes / populations s'identifiant ou non comme francophones. Sur le plan de la recherche sur les langues, cela invisibilise la fonctionnalité qui sous-tend l'articulation des langues dans les situations de francophonie ; laisse voir les langues sous un angle purement technique et la francophonie sous l'angle uniquement rationnel. Quant à la diversité, elle relève de considérations fantasmatiques puisqu'axée sur le flou et une vision angélique du monde. Je reviens aux expériences de recherche de collègues que j'essaie de traduire *supra* en rapport avec le projet IFA. Pourquoi refuser d'explicitier et d'assumer leurs choix ainsi que leurs conséquences ? L'absence de transparence sur cette dimension et le refus de reconnaître la part de l'investissement des chercheurs (et autres interprètes) conduit à une naturalisation de la pluralité et induit que tout sens n'est accessible qu'à partir de perspectives causales. Comme l'argumentent les approches PH sur lesquelles je reviens ci-dessous, la rationalisation ne peut demeurer l'unique option de compréhension du monde et des langues. D'autres interprétations des situations de francophonies sont ainsi possibles, qui reposent sur une valorisation de l'histoire dans ses traductions plurielles et le recours à la notion de sens.

2. Les francophonies africaines : histoire, sens et altérité

Cette autre approche d'appréhension des diversités des situations de francophonies en Afrique se veut plus globale et consiste à inviter les chercheurs à se saisir d'histoires et expériences plurielles dont les leurs. C'est une invitation à s'engager dans une démarche qui consiste à « penser » comme a pu le traduire Babich (2012). Soyons clairs sur ce terme. Il ne s'agit pas seulement d'élaborer un jugement ou de

¹³ Je m'inspire de Le Moigne (2015) pour regrouper dans le pôle cartésiano-positiviste toutes les démarches qui ne relèvent pas de la phénoménologie-herméneutique. On peut d'ailleurs envisager un tel regroupement en lisant Taylor (1997) qui se demande si les sciences humaines sont herméneutiques ou non, ou bien Babich (2012) qui oppose la philosophie analytique (sémiotiste) à la philosophie continentale (d'inspiration heideggerienne et nietzschéenne).

concevoir avec son esprit ou son intelligence, donc d'élaborer des idées et du sens à partir d'associations de signes et des structures d'une langue comme je l'ai indiqué ci-dessus. Dans cette autre orientation,

« *Penser* relève d'abord d'une manière d'être engageant l'existence de son entier au lieu de solliciter une faculté isolée, et se tient à l'écart aussi bien d'un intellectualisme exsangue multipliant les subtilités byzantines que d'un sentimentalisme cédant à un nébuleux pathos » (Nicolas, 2013 : 985).

« Pensée » devient un synonyme du « déploiement de l'être », ce qui porte la réflexion sur un plan ontologique. Cela consiste à partir de l'idée qu'un être humain, dans le monde, en élabore des représentations intelligibles pour lui, à partir de sa sensibilité. Par sa présence, sa projection au monde, il peut ainsi le / se découvrir, accéder au sens. Voilà pourquoi on ne peut donc le comprendre en se situant « hors de », ni en se contentant d'éléments matériels. On est au monde, mais on peut aussi choisir de s'en extraire pour le contempler à partir de catégorisations sociolinguistiques. Autrement dit, la compréhension repose en priorité sur le rapport au monde. C'est seulement après, quand le sens est là, qu'il peut être traduit en signes. Cette approche du sens (explicitée dans Feussi (2016) ou Robillard (2016a et b)), si on l'investit dans les situations de francophonies, conduirait à des conceptualisations différentes du monde francophone, puisque les enjeux s'en trouveraient explicités, pour tous les interprètes (toutes les personnes physiques ou morales concernées) qui participent ainsi aux situations considérées. Réfléchir à ce qui appelle à penser, dans ce cadre, ce serait prendre en compte les expériences et les diversités francophones, en posant la question de ce qui fait sens pour chaque (non)francophone, de même que pour l'institution Francophonie qui pourrait dès lors assumer, enfin, sa propre diversité. Cette approche que Robillard (2016a et b, 2010) présente comme phénoménologique et herméneutique¹⁴ conduirait, pour tout interprète, à expliciter et à assumer toutes les conséquences politiques, épistémologiques, éthiques liées à la production du sens, sens qu'il revendiquerait du même coup.

Comment traduire tout cela en francophonies africaines ? Pour m'en tenir plus spécifiquement aux champs de la sociolinguistique et de la didactique des langues, je me rends compte que l'importante centration sur les approches analytiques et rationnelles qui accompagnent majoritairement les orientations des institutions francophones (depuis la mise en place de l'ACCT au début des années 1970) a empêché qu'un écho pertinent soit fait aux travaux d'un sociolinguiste qui a particulièrement conceptualisé des situations de francophonies africaines et créoles, Gabriel Manessy¹⁵. Je pense à deux notions phares qu'il a longuement problématisées : la vernacularisation et la sémantaxe. Bien qu'il ne se revendique pas d'une approche PH, je veux ici montrer que sa réflexion comporte une intuition PH

¹⁴ Je ne peux l'expliciter davantage dans cet article mais pour en savoir plus, le volume 28 de la revue de sociolinguistique en ligne *GLOTTOPOL*, des ouvrages comme ceux de Grondin (2016) ou Romano (2010) constituent d'excellentes synthèses actualisées sur ces questions.

¹⁵ Robert Chaudenson fait un travail similaire pour les situations créoles, notamment avec l'approche socio-historique. Pour cet article, je m'en tiens uniquement à Gabriel Manessy parce qu'il a travaillé à des situations qui me sont familières, même s'il ne les explicite pas sous l'angle historique.

qui aurait pu le conduire à expérialiser davantage sa conception des langues et des francophonies. Pour plus d'explicitation, repartons de ces deux notions.

2.1 Vernacularisation et sémantaxe

Commençons par la vernacularisation, définie comme la « prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celui-ci en une variété discernable et reconnue » (Manessy, 1993 : 413). Il s'agit donc d'un processus qui n'est pas neutre. Au contraire, la vernacularisation constitue un choix voulu (voire recherché), dont le but est de se construire une identité, ce qui permet donc d'*exister* en tant que groupe, dans la société.

Or réfléchir à ce que veut dire exister, c'est poser en même temps la question de la provenance et du rapport au monde. D'où vient le groupe ? Quelle conception du social ? Quels rapports avec l'individu ? Pour répondre à ces questions, le paradigme de l'individualisme méthodologique (qui consisterait soit à réduire le social à l'individuel ou l'inverse ou bien encore à les inscrire dans une boucle réflexive comme a pu le faire Morin¹⁶) a souvent été évoqué. Mais pour le processus de vernacularisation, il me semble qu'on gagnerait à s'intéresser à ce que veulent les personnes concernées dans ces situations. Or adopter ce point de vue, qui investit les besoins de l'interprète en même temps que ceux des personnes concernées par les situations décrites, c'est choisir une démarche très souvent négligée par les travaux en sciences humaines : considérer le sens comme le préalable à tout jugement, à tout processus de conceptualisation d'expériences. Le terme *exister*, si on le prend au sérieux, conduit donc à valoriser ce qui fait sens pour soi. Or ce sens provient du monde dans lequel je me situe, ce qui revient à considérer qu'on fait donc toujours partie du spectacle, et laisse entendre que comprendre le monde c'est s'y investir, grâce aux mouvements. On peut donc en déduire qu'a priori, le monde est perçu (non pas senti et encore moins décrit). Il apparaît sous cet angle comme un ensemble de possibilités de sens. Le percevoir, c'est aussi s'inscrire dans une dimension relationnelle : on ne comprend jamais seul. Élaborer du sens c'est donc exister ou mieux, comme l'indique Romano (2010 : 798), c'est coexister avec d'autres (*Mitsein*). L'être est donc nécessairement dans une relation avec autrui de sorte que parler c'est toujours répondre à autrui.

En convoquant la notion d'existence, je veux montrer que la vernacularisation repose sur des dimensions altéritaires, et suppose une dynamique rétro-anticipatrice (d'où partent ces personnes et que veulent-ils ?) puisqu'elle articule à la fois les projets et des phénomènes passés de chacune des personnes prises en considération, de laquelle ressortiront des éléments mis en commun pour établir le groupe. Ces projets ne sont pas toujours explicites. Ils équivalent plutôt à des projections. Mieux encore, c'est de *jection* (voir ci-dessous) dans le monde dont je parle. Un des éléments mobilisés pour afficher (et non élaborer) cette orientation, c'est la dimension linguistique. Cette dernière est présentée comme

« l'effet produit par l'opération, sur une variété de langue, de deux processus complémentaires : la simplification des structures grammaticales et l'élaboration

¹⁶ En dire plus ici supposerait plus de place que ne peut offrir cette contribution mais pour en savoir plus, une lecture de Laurent (1994) peut être utile.

compensatoire des moyens d'expression. [...] l'emploi de la variété simplifiée est interprété non comme un simple moyen d'intercompréhension, mais comme l'expression d'une solidarité qui transcende les différenciations ethniques [...]. Cette solidarité est manifestée par la communauté des conventions de discours. Il est aisé de concevoir comment, dans la mesure où le groupe des usagers se structure et s'organise et où s'affirment les fonctions interactives et rituelles du langage [...], les usages peuvent se muer en règles, de telle sorte que ce qui n'était que procédé expressif [...] devienne hors contexte l'expression d'une catégorie grammaticale (Manessy, 1995 : 96-97).

Ce qui est mobilisé sous l'angle formel, rendu manifeste grâce à un travail sur des signes (qui pourront conduire à des règles objectivées sous la forme d'une grammaire en tant que langue), découle donc d'une existence qui se traduit comme besoin de *solidarité*. Une histoire rapide du francanglais au Cameroun rendrait cela plus explicite encore. Dans les années 1970, de jeunes migrants (de l'exode rural) arrivent dans la ville de Douala (à la recherche du travail). Sans argent et sans attache familiale dans la ville, ils s'établissent dans les hangars des marchés qu'ils libèrent dès le lever du jour et passent la journée au marché en s'occupant d'activités multiples dont le vol. Ils se constituent alors en petites communautés d'entraide et réussissent à crypter leurs façons de parler, pour exister par rapport aux autres membres de communautés urbaines. Perçus (à tort ou à raison) comme des voyous et identifiés comme tels à partir de leurs façons de parler, ils retourneront le stigmate par vernacularisation, en approfondissant les marques linguistiques de différenciation, qui recevront le nom de « français makro » (Féral, 1993) et de francanglais¹⁷ plus tard. On comprend donc que le francanglais, utilisé (par ces jeunes) et considéré (par les autres) comme marqueur de marginalisation sociale, n'a pu être objectivé sous l'angle linguistique et social qu'une fois le projet des « marginaux » mis en place. Dans tous les cas, ce parler révèle et met en forme une manière d'être, une modalité d'inscription au monde, un ensemble de processus relationnels (entre groupes et entre individus dans la fabrication d'une société) qui révèlent le choix d'un groupe de s'identifier par ce moyen, de le revendiquer comme signe de marquage de frontières sociétales. Voilà aussi pourquoi la vernacularisation peut être considérée comme une modalité de projection vers autrui, les signes linguistiques venant mettre en forme une existence et des sens préalablement élaborés, dans une dynamique sur laquelle je reviens *infra* en me référant au concept humboldtien d'*energeia*.

La sémantaxe va s'inscrire dans une logique similaire. Manessy se rend compte que les structures de créoles et de certains parlers en Afrique dépendent souvent d'un « quelque chose » qui se trouve à « un niveau plus profond » mais qui ne correspond surtout pas aux « substrats » d'autres langues (Manessy 1995 : 217). Il décrit ce processus à partir d'une triple modalité (cognitive, culturelle et linguistique) :

- le constat du locuteur, de l'inadéquation de la langue transmise par l'école, à rendre compte de sa pensée ;
- la mobilisation de ressources intellectuelles pour élaborer des schèmes nouveaux qui lui permettent de faire sienne les formes linguistiques

¹⁷ D'autres noms sont également utilisés. J'en explicite certains enjeux dans Feussi (2008) en rappelant que le francanglais est devenu progressivement le parler (de) jeunes au Cameroun.

reçues, processus qui lui permet de reconfigurer les catégories morpho-syntaxiques de sorte à ce qu'elles fassent sens pour lui ;

- l'émergence de formes qui constituent l'empreinte de l'ensemble du processus.

Comme la vernacularisation, la sémantaxe équivaut à une « mise en forme » (grâce à l'appropriation / transformation / invention de structures des langues) « de la substance sémantique » (la pensée, l'expérience).

On peut donc déduire de ces deux phénomènes que :

- 1) c'est d'un niveau plus profond qu'émerge le sens qui commande le système linguistique et non l'inverse, comme l'induisent implicitement les approches causales et purement systémiques des francophonies ;
- 2) comprendre les situations de francophonie ce n'est pas uniquement décrire les langues, c'est traduire à travers nos discours des aspects très souvent oubliés, négligés, omis, c'est réfléchir sur les dimensions expérientielles, qui permettent de conceptualiser la diversité en faisant *une place à l'altérité*¹⁸.

Les notions de vernacularisation et de sémantaxe conduisent donc vers une existence qui rappelle ce que Saatjan (2016) nomme « avoir à être » puisqu'être humain n'est jamais acquis une fois pour toutes par l'homme. Ce dernier est toujours dans une tension à être autrement, il s'inscrit toujours dans le sens d'un projet, d'une *jection*. Comme je l'ai évoqué ci-dessus, c'est cette façon d'être avec d'autres, qui oriente en fait la façon de se tenir au monde. Il est question, à chaque fois, de se projeter en fonction de la situation perçue, de se positionner par rapport à un autrui toujours présent même quand il n'est pas identifiable matériellement ; c'est aussi évaluer la situation et chercher le positionnement le plus adéquat pour soi. Discuter de l'évolution des langues c'est aussi partir du principe que ce sont les personnes qui vivent les situations interprétées, à travers leurs expériences diversifiées et une tension à être, qui font émerger les langues. Toutefois, il ne s'agit pas ici de reproduire les modalités, devenues banales, de productions identitaires. Cette capacité de *jection* suppose qu'on est d'abord homme et qu'on se positionne comme tel ; puis après qu'on est un homme *x*, un homme *y*¹⁹, etc. Les deux dimensions, bien qu'on en oublie souvent une, sont inséparables.

¹⁸ Sur le plan sociolinguistique, la solidarité repose sur des enjeux identitaires. Le plus souvent, elle constitue un prétexte pour décrire les rapports aux langues, posture dans laquelle des signes sont prélevés et considérées comme des marqueurs d'identités enchâssées, latentes, plurielles notamment. Malgré la finesse des analyses, il ne reste pas moins évident que les identités ne peuvent être des phénomènes objectifs (on peut toutefois les objectiver pour des enjeux liés à une situation précise). Autrement dit, les règles mobilisées pour fixer des identités, établir des frontières entre groupes et entre des langues, reposent sur le ressenti de certaines personnes qui choisissent de vivre d'une certaine façon à partir d'un moment donné. Les marqueurs linguistiques utilisés traduisent des projections identitaires déjà là, dont la mise en signes équivaut à une modalité matérielle de catégorisation qui, à côté d'autres ressources affectives et / ou imaginaires, permettent une projection vers d'autres et une existence au monde. Ce sont des manières d'être et de vivre qui sont ainsi rationalisées, et donc affichées.

¹⁹ Pour le dire autrement, même si on est un homme « en général », on se présente le plus souvent comme bamiléké, breton ou navajo, ce qui ne doit pas cacher le fait d'être « logiquement », avant, homme tout court.

2.2 Une approche phénoménologique et herméneutique : sens et de l'histoire

Quand Robillard (2010) affirme que « Les francophonies valent bien une posture herméneutique », c'est de cela qu'il s'agit, du moins en partie. Il revendique en fait la prise en compte, dans toute problématisation de la francophonie, d'une dimension historique non objectivante, puisque dans les relations humaines, les différences, conflits et l'idée qu'on peut avoir de l'autre, dépendent de phénomènes historiques. Ces derniers permettent de se déterminer, de déterminer l'autre, d'où leur côté à la fois alténaire et réflexif. Seule cette posture qui ne priorise pas objectivement une démarche rationnelle, permet une compréhension non nécessairement matérielle de la diversité. Dans une réflexion qui explore d'autres perspectives de compréhension des francophonies, une approche de la réception, qui repose sur des arguments PH, ouvrirait la voie à une francophonie qui ne soit pas assujettie aux approches rationnelles selon les perspectives objectives dominantes. Comment procéder si le sens est désormais articulé à l'histoire et non aux signes ? Cela suppose-t-il que le sens n'est plus soumis à des conditions préalables ?

En fait, le sens produit repose sur ce qui est reconnu depuis Dilthey comme le cercle herméneutique.

« Le cercle herméneutique ne signifie plus, dès lors, le simple va-et-vient de la partie au tout et du tout à la partie, mais la manière dont une pré-compréhension, c'est-à-dire des anticipations de sens, éclaire – et obscurcit parfois – ma lecture du texte, et la manière dont la lecture du texte jaillit en retour sur ces anticipations de sens pour les infléchir, les modifier ou les approfondir. [...] Comprendre le moindre texte suppose de comprendre beaucoup d'autres textes et d'autres choses, d'être partie prenante d'une culture et membre d'une communauté d'histoire ; c'est sur fond une *expérience élargie à sa dimension historique* [...] Ce n'est pas moi qui projette librement un sens sur des objets culturels neutres préalablement donnés, mais ceux-ci *font sens* pour moi, acquièrent contextuellement un sens sur fond de mon appartenance à une communauté d'histoire. » (Romano 2010 : 859-860)

Sans vouloir insister sur cet extrait, on peut y dégager deux arguments fondamentaux pour les démarches PH : le processus d'élaboration de sens et la pertinence de l'histoire dans ce processus.

1) Si nous assimilons le texte à tout phénomène de vie, cela reviendra à considérer que le sens apparaît dans une dynamique relationnelle, vu qu'il est influencé par plusieurs autres phénomènes, à des expériences²⁰ situées. Comprendre revient dès lors à partir de ces éléments, à les mobiliser, les modifier, les transformer, les investir, les infléchir. Ce travail permet de s'appropriier une situation, de (se) situer et donc de (se) comprendre, dans un parcours qui ne sera jamais terminé. C'est une des raisons pour lesquelles Gadamer (1976) considère la pré-compréhension comme une condition du sens. Comprendre c'est donc aussi un travail d'appropriation qui part d'une situation, d'une expérience pour mettre en œuvre le rapport au monde dans une démarche historique.

²⁰ Je ne fais pas référence à l'approche kantienne qui fonde l'expérience sur l'empirie. Taylor (1997 : 142) montre que les approches empiriques équivalent à un autre objectivisme car elles reposent sur un « idéal de la vérification ». On ne peut exister que par la preuve, dans une démarche qui n'est pas sans rappeler la centration sur des conventions qui équivalent, dans tous les cas, à une essentialisation de phénomènes.

2) Considérer la dimension historique du sens c'est également reconnaître que le processus n'est pas complètement libre. Si comprendre c'est interroger une histoire toujours changeante, il est important de préciser que dans cette démarche, tous les phénomènes de la vie ne se valent pas. Dans une situation particulière, l'interprète valorise certains aspects (plus que d'autres) dans son parcours relationnel. Il s'agit, pour reprendre Froidecourt (2016 : 618) d'investir son passé « à partir de ce qu'il nous échoit maintenant », de convoquer certains épisodes passés, qu'on juge pertinents, pour comprendre le sens présent (Gusdorf, 1948). Il faudra donc les expliciter pour faire voir ce qui nous interpelle dans ce processus, vu qu'on est toujours impliqué et investi dans le sens qu'on projette vers autrui. L'interprétation conduit donc, toujours, à la transformation d'une ambiance qu'est le monde de l'interprète. Une fois que l'appropriation est satisfaisante pour soi, on peut la traduire en signes, ce qui peut déboucher sur des langues. C'est donc toujours un premier sens qui est retravaillé, des expériences déjà là que s'approprie l'interprète pour se situer et dire / élaborer le monde dans un processus sans fin, mais qui dépend très fortement de préalables initiaux.

Les exemples de la vernacularisation et de la sémantaxe me permettent donc de prolonger la pensée de Manessy pour en explorer certaines potentialités, en abordant un point de vue qui vise la valorisation de la vie de l'interprète pris dans sa socio-biographie, dans sa totalité, sachant qu'elle sera toujours arrimée à des histoires, des traditions, des cultures, bref sur son monde total. Cette démarche aide ainsi à comprendre que le sens repose sur un point de vue non procédural, sur un réinvestissement d'expériences du monde qui fait dire à Merleau-Ponty que :

« Nous avons... conscience d'un objet inépuisable et nous sommes enlisés en lui parce que, entre lui et nous, il y a ce savoir latent que notre regard utilise, dont nous présumons seulement que le développement rationnel est possible, et qui reste toujours en deçà de notre perception. Si, comme nous le disions, toute perception a quelque chose d'anonyme, c'est qu'elle reprend un acquis qu'elle ne met pas en question. *Celui qui* perçoit n'est pas déployé devant lui-même comme doit l'être une conscience, il a une épaisseur historique, il reprend une tradition perceptive et il est confronté avec un présent » (Merleau-Ponty, 1979[1964] : 275).

La perception, ou mieux la sensibilité, apparaît ainsi comme le synonyme de notre ouverture première au monde et comme le mode de réception du sens.

2.3 Pour une conception humboldtienne de « langue » ?

À la différence des approches habituelles qui reposent sur une conception matérielle de « langue » (fondée sur les signes et les structures formelles), la perspective PH laisse envisager une approche de la langue inspirée de la pensée allemande et de Humboldt en particulier. Pour ce dernier, « la langue, saisie en son être réel, est quelque chose de constamment et à chaque instant passager... Elle-même n'est pas une « œuvre » (*ergon*), mais une « activité » (*energeia*) » (Humboldt in Quillien 1981 : 88). Ici sont mis en valeur deux termes qui opposent les deux approches dont je parle. Dans un premier sens (technique – saussurien), la langue est un tout figé. Dans un autre sens (humboldtien), plus pertinent dans la logique de mon raisonnement, la langue équivaut à un phénomène dynamique, qu'on ne peut donc comprendre et traduire, qu'en s'inscrivant dans une approche historique. Il ne

s'agit pas de récuser les dimensions figées et stables (les signes - qui sont secondaires), mais de les inscrire dans une vision plus globale dans laquelle l'histoire domine, et reste le socle mouvant à l'aune duquel les sens émergent, du fait de l'investissement / expérimentation de l'interprète. S'interroger sur la langue c'est donc réfléchir à l'ontogenèse de la parole, qui permet aux processus d'émergence de signes d'être explicités ; c'est prendre en compte des phénomènes variés liés à la vie de l'interprète, contradictoires ou non, à condition qu'ils soient pertinents pour la compréhension du sens projeté dans les formes sémiotiques. Pour revenir à Merleau-Ponty (voir l'extrait ci-dessus), les expériences mobilisées ne sont pas des impressions du monde sur nos sens comme peuvent l'induire les considérations analytiques. Bien au contraire, il existe une confusion entre nous et le monde (Feussi, 2016) qui fait qu'on reçoit directement le sens, sans passer par des méthodologies, vu qu'on ne peut, rationnellement décrire le processus qu'*a posteriori*. J'ai indiqué ci-dessus que les approches institutionnelles et objectives de la francophonie privilégient des outils techniques (protocoles, critères, etc.) pour pouvoir montrer ce qu'est une langue, ce qu'est le français. Vu ce changement de perspective qui mobilise plutôt le rapport au monde, quelle problématisation de « langue » ?

Les catégories « langue »-« langage »-« discours »-« parole » se neutralisent dans cette logique. Si Gusdorf (1952) préfère le terme « parole » pour traduire cela, Robillard (2016a et b) propose le « L » qui repose alors sur une fonction première, le plus souvent ontologique, même s'il se confond le plus souvent avec l'identitaire comme je l'ai indiqué ci-dessus. Il ne vise pas le sens commun, mais porte plutôt sur un sens particulier à chaque groupe / interprète. En tant que cadre d'émergence du monde, le « L » traduit une atmosphère de laquelle on peut extraire certains aspects pour éclaircir de façon rationnelle le sens déjà reçu. Chacun le reçoit en fonction de sa sensibilité :

« on comprend une langue en y vivant... le problème herméneutique est donc celui que pose, non pas la véritable maîtrise d'une langue, mais la qualité de l'entendement sur quelque chose à laquelle on parvient dans ce milieu qu'est la langue » (Romano, 2010 : 861)

Réfléchir au « L » c'est donc s'interroger sur sa vie, ses relations avec d'autres, c'est se projeter dans son histoire pour (se) comprendre tout en mettant en relief des dimensions à la fois (in)connues, (im)prévues, (im)plicites ; c'est accepter de ne pas se limiter aux mots ou aux signes, c'est également recevoir d'autrui, puisqu'exister c'est coexister avec d'autres. Cette approche des langues traduit ainsi différents phénomènes qui participent de la musique du monde de l'interprète. C'est pourquoi ce qu'il faudrait dès lors privilégier pour définir le francophone c'est cette sensibilité à partir de laquelle il perçoit, reçoit le monde. C'est cela qui permet, à chaque fois, de situer les interprétations proposées.

Cette option peut constituer un sérieux atout pour les francophonies (africaines), à condition qu'elles fassent le choix de ne plus ignorer des aspects de leurs histoires plurielles, de s'y ressourcer pour pouvoir se comprendre et se positionner dans le monde. Il s'agit d'ouvrir la voie à la conception d'une francophonie de la réception, qui considère les processus d'expérimentation de l'interprète comme préalable à toute compréhension du monde.

3. « La francophonie » autrement

Rappelons que classiquement, le concept « francophonie » est fondé sur la notion de langue (française). Comment dès lors procéder pour le problématiser si on fait le choix de mettre les projets et histoires au centre des interprétations ? Que ce soit en Afrique ou ailleurs, le discours en français est une « synthèse d'apports divers dans un cadre conceptuel pour partie hérité » (Nicolai, 2001 : 404). Il équivaut à un condensé d'éléments qui met en évidence des parcours articulés, des rapports à des histoires, dans un processus de transformation de phénomènes reçus dont l'objectif est de rendre compte de son vécu. En ce sens, il convient de reconnaître que même dans les approches descriptives dont je parle dans la première partie de cette réflexion, et même si cela n'est que rarement explicite,

« la manière dont nous percevons des signes est déjà informée et transformée par toute une mémoire pratique, y compris gestuelle, auditive, visuelle, qui dépend de notre transaction passée avec ces signes et les faits linguistiques afférents. *Il y a un soubassement prélinguistique qui opère constamment dans le langage et où celui-ci puise jusqu'à sa possibilité.* » (Romano, 2010 : 830) – (italique du texte d'origine)

Réfléchir à une francophonie différente, qui englobe et élargit le cadre strictement institutionnel ce serait donc, à chaque fois, reconstituer le processus par lequel émerge cette catégorisation, à la façon du chant qui, bien que créé par son auteur, n'advient pleinement comme chant qu'à l'instant où il est chanté par qui se met à son service. Il s'agit aussi d'explicitier quel est l'intérêt de chacun des participants à la rencontre et à l'histoire produite, qu'il se reconnaisse comme francophone ou non, de prendre en compte ce que chacun(e) tire ou reçoit de cette catégorisation. Dans cette logique, réfléchir aux situations de francophonies c'est traduire ce qui fait sens pour « le » (non-)francophone (et les autres), sa façon d'investir le monde, de le recevoir²¹. Cela revient dès lors à postuler une perspective différente, celle de l'appropriation. Sur un plan épistémologique (et c'est là-dessus que je vais terminer cette réflexion), ce point de vue présente au moins deux atouts :

²¹ Attention, le verbe « recevoir » n'a rien à voir avec le « rendez-vous du donner et du recevoir », formule que Senghor (1993) emprunte à Teilhard de Chardin pour désigner l'idée d'une communauté dans laquelle chaque peuple apporterait ce qu'il a de spécifique. Cela lui permet de proposer le métissage culturel (caractérisé par une fusion des différences et l'unité des peuples) comme la colonne vertébrale de la francophonie. Comme l'indique Kazadi Ntolo (1991), il s'en est suivi un certain nombre de croyances reproduites par des universitaires et d'institutions pour valoriser la symbiose, la civilisation de l'universel et la solidarité. Ces thématiques vont alors un ensemble d'impensés (un exemple : il suffirait de parler français pour être francophone) qui vont consolider un discours angélique (selon lequel la francophonie serait une communauté de destins et reposerait sur le respect mutuel) sur lequel reposent les processus de construction et d'élargissement de la francophonie depuis l'avènement de l'ACCT. Sur cette base va émerger le processus de coopération bi-multilatérale qui va structurer les dynamiques francophones dans le monde avec, en arrière-plan, l'idée que certains francophones auraient besoin de recevoir une aide régulière. L'idée de Senghor constitue donc un argument qui fonde le misérabilisme dont sont victimes certains francophones actuellement. Ils sont a priori positionnés comme dominés, les experts scientifiques, institutionnels ou associatifs pensant savoir, mieux qu'eux, ce dont ils auraient besoin. Dans cette logique, ce que reçoivent ces francophones relèvent une fois de plus de la projection du point de vue du dominant.

réfléchir à une conception diversitaire et située de l'histoire laisser entendre que chacun des interprètes (le chercheur compris) doit expliciter et assumer ses choix interprétatifs

3.1 Reconstituer à chaque fois l'histoire : « la francophonie » comme idéaltype

Cette démarche s'inscrit dans une logique déjà explicitée par Gusdorf (1948 : 287) qui pense que reconstituer le processus de sens c'est remonter « jusqu'aux origines de notre existence ». On pourrait aussi prendre appui sur Weber (1904-1905) qui revendique également une conception non chronologique de l'histoire. Comme l'admet Colliot-Thélène (2006 : 36-37), « l'histoire ne peut être une simple narration des faits, éventuellement transfigurée par le style ». Elle équivaut à une reconstitution rétro-anticipatrice qui permet de parvenir, à chaque fois, à

« un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. » (Weber, [1904-1917], 1992 : 181)

L'*idéaltype* équivaut ainsi à une opération de figuration qui donne à voir des éléments selon un agencement qui s'opère par amplification de certains aspects, ce qui rend compréhensible l'ensemble. Dans cette logique, chacune des catégorisations de « francophonie » pourrait être assimilée à un *idéaltype*. À chaque fois, il traduit un tableau de pensée qui resitue sur le processus de conceptualisation d'expériences qui repose sur l'« initiative » (Guinchard, 2012 : 302) de l'interprète (et donc du chercheur). Est-ce ma sensibilité à l'histoire et à la diversité qui me permet cette compréhension (voir Feussi, 2008 ; à paraître) et qui fait qu'à mes yeux, les approches PH constituent une perspective qui pourrait permettre un renouvellement des francophonies ? Cela est possible et je ne peux l'évacuer des interprétations. Cela vient conforter l'idée que chacune des interprétations proposées, même dans les démarches analytiques, repose sur une histoire de l'interprète²², qui pourrait être mieux explicitée (que ne le fait Massoumou ci-dessus), au risque de continuer de répandre une *doxa*, et de reproduire les discours de domination comme le regrette Bruckner (1983). Ce choix, apparemment confortable parce qu'élaboré à partir de ressources visibles et objectives, permet ainsi aux intellectuels de ne ni

²² C'est en ce sens qu'on peut d'ailleurs comprendre l'histoire coloniale et les rapports avec le Tiers-Monde. P. Bruckner (1983 : 46-48) montre que la passion française pour le Tiers-Monde s'explique aussi par une volonté d'existence dans le monde après que la fin de la période qui consacrait la francité de l'univers ait été actée. Pour pouvoir continuer de se représenter comme grande puissance, la France a donc besoin de penser et de problématiser l'Ailleurs (avec qui on n'entretient plus de relation sinon dans les discours livresques et médiatiques) : « l'ignorance quasi générale des pays dont on parlait (...) explique à la fois la vacuité et le radicalisme de la parole tiers-mondiste : moins elle avait d'effets, plus on criait fort. Toute distance autorisant le flou, on pouvait sur les lointains bâtir une foi que rien ne viendrait contredire » (p. 47). On peut donc en déduire que le regard compatissant, paternaliste et misérabiliste sur l'Afrique (usage essentialisé sur lequel il convient de réfléchir également) francophone sert en fait une volonté d'existence de la France et n'a aucun intérêt ni pour l'Afrique ni pour les Africains.

s'engager ou s'investir, ni prendre leurs responsabilités comme l'explique Traverso (2012). Pourtant, dans un travail qui valorise les processus historiques du sens, l'historien ferait ressortir des moments fondateurs de son histoire qu'il projetterait dans la situation. Il s'agit de considérer et d'impliquer d'autres sens qui seraient tout aussi légitimes, à condition que le processus de découverte du sens soit également explicite.

Cette orientation historique et compréhensive induit qu'envisager des perspectives nouvelles pour les francophonies africaines, c'est considérer que la compréhension n'est pas une alternative à l'explication. Prendre au sérieux le comprendre conduirait alors à valoriser une approche enchantée du monde (Weber, 1904-1905), qui prend en considération des dimensions auto-hétéro-poïétiques, puisqu'elles impliqueraient l'histoire de vie de l'interprète, ses projets, dans un climat articulé à la sensibilité et à la magie, bref à des phénomènes anté-rationnels, très peu présents, actuellement, dans les recherches en sciences humaines. Adopter ce point de vue qui est celui de la réception c'est donc choisir de ramer à contre-courant des approches dominantes dans lesquelles les choix interprétatifs sont souvent présentés sous formes d'impensés.

3.2 Assumer et expliciter ses choix

Dans une démarche élaborée à partir du point de vue de l'appropriation, il devient évident que (d)écrire / comprendre les langues en francophonie suppose des choix épistémologiques qu'il convient d'explicitier, de clarifier et surtout d'assumer. Cela permettra par exemple de faire faire sens aux approches analytiques, qui équivalent en fait à des modalités *apparemment* rationnelles de compréhension des langues et du monde²³. Seule une démarche d'explicitation de ses choix par l'interprète garantirait la prise au sérieux de la diversité tant affichée en francophonie. En ayant connaissance des enjeux et des projets accompagnant chacune des catégorisations de (non-)francophones, on pourrait plus sereinement discuter, dans des débats contradictoires, des interprétations de « francophonie ». On pourrait aussi envisager, institutionnellement, une francophonie qui ne fasse pas de la diffusion du français l'unique objectif dans la promotion de cette langue. Pour une fois, les projets pourraient se nourrir de démarches historicisées, situées et donc transférables par réflexivité-adaptation sans possibilité de généralisation, articulés à chaque fois aux expériences et histoires des (non-)francophones pour lesquels ces projets sont pensés. Ces bénéficiaires comprennent les institutions et chercheurs qui devraient toujours traduire leurs présences de façon argumentée, dans des confrontations et des débats entre eux, avec tous les autres participants également, qui ne pourront que rendre pertinents (enfin !), les projets portés dans différentes situations de francophonies, d'un point de vue local.

²³ Ces approches sont présentées comme « objectives ». Pourtant, si on reconstitue les dimensions non explicitées, liées notamment aux parcours de vie des analystes, on peut en dégager des éléments d'historicisation qui inscriraient finalement leurs propositions dans des démarches situées. La conséquence sera évidemment de montrer que ces schémas sont moins généralisables qu'on ne le pense très souvent. Mais seule une approche faite d'humilité conduirait à cette conclusion.

Ces débats rendront appropriée et cohérente l'idée qu'il n'existe pas deux francophones qui partagent objectivement la même histoire. De la même façon, il existe autant de francophonies que d'expériences à faire valoir, et la priorité accordée à l'une ou l'autre conception de la francophonie ne peut être neutre. La diversité des expériences prend ainsi un sens différent ; elle ouvre la voie à une réflexion sur les enjeux historiques et politiques liés aux différentes situations de francophonie. Pour toute interprétation dans ces situations, il s'agit alors d'adopter une attitude faite de modestie, sans vouloir imposer une francophonie ou bien une approche de la langue. La posture adéquate consiste alors à faire de la place à l'autre, qui pourra à son tour entrer dans la discussion et donc expliciter son point de vue, en rapport avec son histoire.

Pour boucler la boucle, je reviens à l'intuition de Manessy, qui débouche finalement sur une problématisation différente de la francophonie, des langues et de la diversité, en les axant sur la posture de la réception. Cette intuition valorise les expériences, et conduit donc à penser la francophonie sans nécessairement partir de l'histoire coloniale. Au contraire, elle légitime une démarche qui consiste à prendre en compte les histoires et projets de tous les (non)francophones qui comptent dans les processus d'appropriation de sens changeants, en mettant en relief une ambiance qui articule une diversité de points de vue. C'est de cette façon seulement que seront explicitées et valorisées différentes manières de recevoir le monde, de s'y projeter et de construire « la francophonie ». Cette réflexion vaut aussi bien pour les francophones que pour l'institution francophone. Cette dernière pourrait, enfin, se saisir de son histoire et la valoriser, même dans les aspects les moins valorisants, en en faisant la rampe d'une nouvelle dynamique qui serait articulée sur le sens, et qui envisagerait la diversité sous un angle altéroréflexif.

Conclusion

Une comparaison des différentes approches des langues et de la diversité en francophonies africaines laisse donc voir la pertinence d'une dimension historique, qui n'est que rarement évoquée dans les réflexions sur les processus d'émergence ou d'appropriation des langues dans ces situations. Une réception de certain(e)s notions (la diversité et les langues) et travaux (ceux de Manessy par exemple) fournit pourtant des repères pour envisager d'autres perspectives de compréhension, à condition que soient valorisées non pas uniquement des paramètres de causalité, comme l'on régulièrement véhiculés les travaux fondés sur le programme IFA, mais surtout des perspectives historiques et expérientielles. Tout en incluant les approches structurales et analytiques de ce programme, ces autres perspectives élargiraient la réflexion vers des dimensions plus globales centrées sur le sens et le rapport au monde, en considérant les différents éléments de traduction des francophonies comme des phénomènes. Il conviendrait donc, à chaque fois, de prendre le temps de réfléchir aux conséquences de chacune des orientations qui serait privilégiée dans les choix interprétatifs, de les critiquer à l'aune d'autres expériences, de les argumenter, expliciter, en ayant pleinement conscience que d'autres options sont possibles, avec des conséquences qui seraient nécessairement différentes.

C'est pour cela qu'on ne perdrait rien à réfléchir aux francophonies africaines sous l'angle de la pluralité. Elle traduirait alors sur une conception différente de « langue », importante pour la compréhension des processus d'appropriation des langues qui ne seraient plus perçus sous l'angle purement technique ; et enfin pour une conception démocratique de la science qui tournerait le dos à l'essentialisation qui domine encore majoritairement dans le champ des études dites francophones. Si pour comprendre les situations francophones on privilégie une conception historique de langue, on pourrait par exemple reconsidérer les approches de description des langues (dans le programme IFA par exemple) en les historicisant. Cela permettrait alors de partir de l'affectif, ce qui suppose, sur le plan épistémologique, une traduction des langues qui soient également centrée sur l'imaginaire et sur les expériences, sachant qu'elles sont anté-rationnelles et reposent sur les rapports aux autres et au monde. Autant d'idées qui conduiraient à repenser les fondements des sciences humaines vu la place centrale qu'elles accordent aux langues et aux sens.

Bibliographie

- ABOULOU, C. R. (2010). « Des marqueurs « ke » et « non » en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisation », *Le français en Afrique*, n° 25, pp. 325-342.
- AKISSI B. BOUTIN (2003). « Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire. Résumé de thèse soutenue à l'Université de Grenoble III », *Le français en Afrique*, n° 19, pp. 279-284.
- ARNAUD, S., M. GUILLOU et A. SALON (2005). *Les défis de la francophonie. Pour une mondialisation humaniste*, Paris, Alaphares, coll. Planète francophone.
- ATTALI, Jacques (2014). *La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable*, La Documentation française.
- BABICHE, B. (2012). *La fin de la pensée ? Philosophie analytique contre philosophie continentale*, Paris, l'Harmattan.
- BAL, W. (1984). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. www.arlfb.be.
- BATIANA, A. et G. PRIGNITZ (éd.) (1998). *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- BAVOUX, C. (dir.) (2008). *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- BRUCKNER, P. (1983). *Le sanglot de l'homme blanc. Tiers monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, le Seuil.
- CAÏTUCOLI, C. (1998). « Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones », in Batiana A. et G. Prignitz (éd.), *Francophonies africaines*, Rouen, PUR, pp. 9-20.
- CALVET, L.-J. (éd.) (1992). *Les langues des marchés en Afrique*, Marquis, Institut d'Études Créoles et Francophones.
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

- CALVET, L.-J. (2000). « La ville et la gestion *in vivo* des situations linguistiques », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éd.), *Le plurilinguisme urbain*. Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 11-30.
- CHAUDENSON, R. (2012). « Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine », *Repères DoRiF* n. 2 in « Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française », en ligne.
- CHAUDENSON, R. *et al.* (1991). *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Institut d'Études créoles et francophones, Didier Érudition.
- CHAUDENSON, R. (1989). *1989 : Vers une révolution francophone ?*, Paris, L'Harmattan.
- COLLIOT-THELENE, C. (1990). *Max Weber et l'histoire*, Paris, PUF.
- DEBONO, M. (2014). *Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques*. Bern, Peter Lang.
- ELLUL, J. (1990 [1954]). *La Technique ou l'Enjeu du siècle*, Paris, Economica.
- ÉQUIPE IFA (2004[1988]). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Vanves, EDICEF/AUF.
- FÉDIER, F. (2013). « Sprache (die) », in P. Arjakovsky / F. Fédier / H. France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 1246-1257.
- FÉRAL, C. de (1993). « Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et camfranglais », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 205-218.
- FÉRAL, C. de (1994). « Appropriation du français dans le Sud du Cameroun », *Langue française*, n° 104, pp. 37-48.
- FEUSSI, V. (2008). « Le francanglais comme construction socio-identitaire du « jeune » francophone au Cameroun », *Le Français en Afrique*, n° 23, pp. 33-50.
- FEUSSI, V. (2014). Les pratiques linguistiques numériques/électroniques : une source d'angoisse pour les linguistes ?, in M. Debono (éd.), *Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques*, Bern, Peter Lang, pp. 119-143.
- FEUSSI, V. (2016). « "Croyance originaire" et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ? » *GLOTTOPOL*, n° 28, pp. 226-241.
- FEUSSI, V. (à paraître). « Fluidité et « langues » dans la communication électronique au Cameroun : quelles conséquences pour une problématisation de la francophonie ? », S. Klaeger-Diao et V. Eloundou Eloundou, *Sociétés pluri-lingues et contacts de langues : des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques*, *Cahiers de Linguistique*.
- FROIDECOURT, A. (2013). « Historial », in P. Arjakovsky / F. Fédier / H. France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 618-619.
- GADAMER, H.-G. (1976). *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil.
- GRONDIN, J. (2006). *L'Herméneutique*. Paris, PUF.
- GUILLOU, M. et TRANG PHAN (2011). *Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours*, Belin Littérature et Revues.
- GUINCHARD, J.-J. (2012). « Max Weber », in Bruno, Alain (s/dir.), *Les grands sociologues*, Paris, Ellipses, pp. 273-312.
- GUMPERZ, J. J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.

- GUSDORF, G. (1948). « Le sens du présent » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 53e année, n° 3, pp. 265-293. En ligne.
- GUSDORF, G. (1952). *La parole*, Paris, PUF.
- GUSDORF, G. (1991). *Lignes de vie I. Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob.
- JUILLARD, C. (2005). « Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais », *La linguistique* 2005/2, vol. 41, pp. 23-36.
- KAZADI, N. (1991). *L'Afrique afro-francophone*, Paris, Didier Érudition.
- KLINKENBERG, J.-M. (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- KLINKENBERG, J.-M. (2016). « La fabrique du francophone. Une construction discursive », in L. Arrighi et A. Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Laval, PUL, pp. 19-41.
- LE MOIGNE, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF.
- LEDEGEN, G. et J. SIMONIN (2010). « Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine », *GLOT-TOPOL* n° 14, pp. 104-116.
- LÉGER, J.-M. (1987). *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*. Montréal, Hurtebise HMH.
- LEIMDORFER, F. (2007). « Suzanne Lafage (1930-2006). Professeure émérite de l'université de Paris III, sociolinguiste, spécialiste internationalement reconnue du français d'Afrique », *Langage et société* 2007/1, n° 119, pp. 5-6.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P. (1973). *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MANESSY, G. (1993). « Vernacularité, vernacularisation », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 407-416.
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire - Mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS.
- MASSOUMOU, O. (2008). « Chapitre 4. Retour sur Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006) », in C. Bavoux, *Le français des dictionnaires*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », pp. 219-230.
- MAURER, B. (2011). *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- MERLEAU-PONTY, M. (1979[1964]). *Le Visible et l'Invisible*, Paris, Gallimard.
- MOURA, J.-M. (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF.
- NICOLAÏ, R. (2001). « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'études africaines* XLI-3-4, pp. 163-164.
- NICOLAS, F. (2013). « Penser » dans Arjakovsky P., Fédier F. et H. France-Lanord, *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 985-988.
- NKWOFIE, E. (2004). *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, Paris, L'Harmattan, AUF.
- OIF (2014). *Le Rapport sur la langue française dans le monde de l'Observatoire de la langue française*. <http://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/>.
- OIF, *Programmation 2015-2018* - <https://www.francophonie.org/Programmation-2015-2018-de-l-OIF.html>.

- OIF, *Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022* - <https://www.francophonie.org/Cadre-strategique-2015-2022.html>.
- PIEROZAK, I. (dir.) (2010). *Du « terrain » à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodologiques*, *Cahiers de Linguistique*, 36/2.
- PLOOG, K. (2001). « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, pp. 423-442.
- PROVENZANO, F. (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- QUEFFELEC, A. (2008). « Chapitre 1. La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : une aventure ambiguë », in C. Bavoux, *Le français des dictionnaires*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », pp. 175-190.
- QUILLIEN, J. (1981). « G. de Humboldt et la linguistique générale », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 3, fascicule 2, pp. 85-113. Disponible en ligne.
- RACELLE-LATIN, D. (1988). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », in IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF/EDICEF, pp. XXIII-XXXII.
- ROBILLARD, D. de et M. Beniamino (dir.) (1993 et 1996). *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, tome 1 et 2, Paris, Champion.
- ROBILLARD, D. de (2010). « Les francophonies valent bien une posture herméneutique », in Blanchet, P. et P. Martinez, *Pratiques innovantes du plurilinguisme : émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, AUF, Édition des Archives Contemporaines, Actualité Scientifique.
- ROBILLARD, D. de (2016a). « Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort », *GLOTTOPOL*, n° 28, pp. 121-189.
- ROBILLARD, D. de (2016b). « Quelles « langues » sont les français régionaux ? Un point de vue phénoménologique-herméneutique », in Bertucci, M.M. (éd.), *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Hamburg, Peter Lang, coll. Langue, Multilinguisme, changement social, pp. 46-57.
- ROMANO, C. (2010). *Au cœur de la raison, la phénoménologie*, Paris, Gallimard.
- SAATDJIAN, D. (2013). « Technique », in Philippe Arjakovsky / François Fédier / Hadrien France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 1274-1277.
- SENGHOR, L.-S. (1993). *Liberté 5 : le dialogue des cultures*, Paris, Seuil.
- TAYLOR, C. (1997). *La liberté des modernes*, Paris, PUF - « Chapitre 5 - L'interprétation et les sciences de l'homme ».
- TELEP, Suzie (2014). « Le camfranglais sur Internet : pratiques et représentations », *Le Français en Afrique*, n° 28, pp. 27-145.
- THIAM, N. (1994). « La variation sociolinguistique du code mixte wolof français à Dakar. Une première approche », *Langage et société*, n° 68, pp. 35-62.
- TRAVERSO, E. (2012). « Entre le savant et le politique. Max Weber contre les intellectuels », in Michael Löwy (coord.), *Max Weber et les paradoxes de la modernité*, Paris, PUF, pp. 109
- TSOFACK, J.-B. et V. Feussi (dir.) (2011). *Langues et discours en contextes urbains au Cameroun - (dé)constructions – complexités*, Paris, L'Harmattan.
- WEBER, Max (1985 [1904-1905]). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.

- WEBER, Max ([1904-1917], 1992). *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket.
- WOLFF, A. (2015). « Qu'est-ce qu'un francophone ? », in B. Maurer (coord.), *Mesurer la francophonie et identifier les francophones. Inventaire critique des sources et des méthodes*, Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, ODSEF, pp. 3-10.
- WOLTON, D. (2006). *Demain la francophonie*, Paris, Flammarion.